



M
A
R
S

2020

BULLETIN
SPÉCIAL

E
D
I
T
O
R
I
A
L

Ce bulletin spécial vous donne quelques informations pratiques liées à la crise actuelle.

Conformément aux consignes nationales, l'accueil du public à la mairie est suspendu jusqu'à nouvel ordre mais nous conservons un lien téléphonique renforcé. Les opérations urgentes pour l'état civil seront assurées.

Vous êtes invités à contacter la mairie au **05 63 53 72 60** où une permanence téléphonique est assurée :

De 14 h. à 18 h. du mardi au vendredi, de 9 h. à 12 h. le samedi.

En dehors de ces horaires et en cas d'urgence, appelez le **06 78 65 97 65** .

Les courriers postaux et les courriels adressés à labastide-de-levis@wanadoo.fr sont traités dans la journée. Vous pouvez vous abonner à la lettre de diffusion numérique Lil@ en adressant une demande à l'@dresse ci-dessus avec l'objet « *abonnement Lil@* » ou sur le site qui sera mis à jour régulièrement : <http://www.labastide-de-levis.fr/>. Enfin, les nouveaux élus habitués des réseaux sociaux ont créé la page Facebook officielle de la commune : <https://m.facebook.com/104945144478052>. N'hésitez pas à relayer les invitations.

Vous pouvez retirer les **attestations de déplacement dérogatoire** mises à votre disposition à gauche de la porte d'entrée de la mairie.

Par ailleurs, nous avons **recensé les personnes** pouvant avoir des difficultés de ravitaillement ou de contact. Il nous manque encore des numéros de téléphone et je propose à tous ceux qui souhaitent être intégrés à ce dispositif de contacter la mairie aux heures ci-dessus, pour eux-mêmes ou pour un proche ou un voisin. Je remercie par avance ceux qui auront le souci d'appeler pour signaler le voisin ou le partenaire de belote qui vit seul.

Nous proposons aux Bastidois qui ne peuvent se déplacer un **système de ravitaillement** : il suffit de passer commande à la mairie des éléments essentiels qui vous manquent et on se débrouillera pour vous livrer dans les meilleurs délais : **N° spécial mairie à contacter : 06 33 51 76 02**

Les modalités pratiques seront précisées lors de votre appel pour donner la liste des achats à faire. Idem pour les réapprovisionnements en médicaments. Nous récupérerons l'ordonnance et la carte vitale. Il n'est pas possible de co-voiturer.

Nous aurons sans doute rapidement l'occasion de nous retrouver de façon plus chaleureuse !

En vous remerciant de la confiance que vous nous avez accordée ou renouvelée dimanche dernier, je vous assure de l'implication de tous les élus, anciens et nouveaux, à vos côtés durant ce moment extraordinaire.

François Vergnes, maire

Pour les problèmes de santé, contactez d'abord votre médecin traitant.

Des allègements sont possibles pour le renouvellement des ordonnances concernant des affections chroniques

En cas d'urgence médicale, appelez le 15 ou le 18.

Informations communales

Brèves...

La livraison de pain par Benoit Fraysse est maintenue jusqu'à nouvel ordre. La mairie est ouverte entre 10 et 12 h les mardi et vendredi pour récupérer votre pain.

Vous pouvez passer commande auprès de M. Fraysse par courriel benoit.fraysse@orange.fr ou au 07.84.07.57.66.

Attention aux petits filous qui vont essayer de profiter de la situation.

la mairie ne mandate personne pour aller chez les habitants ou collecter de l'argent. Si nous devons vous contacter, l'élu ou l'agent municipal sera doté d'un **ordre de mission** à l'en-tête de la commune et signé par le maire.

A ce jour, le **service de ramassage des ordures ménagères est maintenu**. Les déchetteries en revanche sont fermées : il faut garder ces encombrants le temps du confinement. Ne surtout pas les mettre dans la poubelle verte ou jaune. Idem pour les déchets qu'il ne faut toujours pas brûler.

L'école primaire et la garderie (ALAE) sont fermées mais les enfants dont les parents sont réquisitionnés pour une mission d'intérêt général peuvent être accueillis.

Ecoles : Les familles doivent se signaler auprès de la mairie qui vous orientera vers les services compétents

Petite enfance : contactez le Relais petite enfance au 05 81 99 68 15
ou par courriel : rpe@ted.fr



Le Transport à la Demande est quant à lui suspendu.

Mesures de bon sens :

L'importance du respect des gestes barrière et de distance sociale n'est plus à rappeler. Il faut éviter les lieux fréquentés, ce qui n'empêche pas de profiter de la nature environnante pour une petite balade. Vivre à la campagne a aussi ses avantages !

Le confinement ne doit pas inciter à se lancer dans des travaux dangereux ou dans une activité physique inhabituelle. Ne prenez aucun risque : les services de secours ont assez à faire actuellement

Elagage et fibre optique

Afin de préparer le déploiement de la fibre optique par la société SFR dans le cadre de la délégation de service public attribuée par le Conseil départemental, il est demandé aux propriétaires des parcelles d'élaguer les arbres pouvant gêner la pose des fibres ou l'entretien de ces lignes.

Un document technique est à votre disposition à la mairie. Il précise les règles à respecter en la matière.



Rue des écoles : l'interdiction de circulation va encore durer

Les démarches entreprises par la commune pour trouver une issue rapide et pertinente n'ont abouti. La crise actuelle ne va pas arranger les choses ...

Informations communales

Brèves...

La Commune de Labastide sur Facebook :

Les habitants ayant un compte peuvent retrouver la page de la commune en recherchant "commune de Labastide de Lévis" dans l'onglet de recherche.

Il suffit de cliquer sur "J'aime" et de s'abonner à la page. Vous pouvez aussi vous connecter à l'adresse suivante : <https://m.facebook.com/104945144478052>

Les informations seront publiées par les nouveaux élus qui ont déjà mis à profit cette période compliquée pour élargir le mode de communication communal.



Les travaux d'abattage des haies de Leyland sont terminés ...

On va maintenant préparer le terrain pour replanter un alignement avec des essences locales.



Un recensement général de la population écologique et prometteur

Nos deux agents recenseurs ont dans l'ensemble reçu un bon accueil de la part des Bastidois. Grâce aux vélos électriques mis à leur disposition, ils ont pu réaliser une part significative de leurs déplacements de façon décarbonée.

Les premiers résultats bruts montrent que la baisse du nombre d'habitants est enrayerée et que la commune regagne un peu de population (940 au lieu de 909). Le nombre d'habitants par logement a nettement baissé passant sous le seuil de 1,9.

Etat Civil du 16 janvier au 20 mars 2020

Naissances

	Date
FERNANDEZ Thiago	6 janvier 2020
GASC Louise, Joëlle	19 janvier 2020
DELPECH César, Nicolas	4 mars 2020

Mariages

	Date
Cédric RAMOS & Martine GRANGER	21 février 2020

Elections municipales du 15 mars 2020

Dans le contexte que l'on sait, nombreux ont été les Bastidois qui sont venus voter ou qui ont signalé leur indisponibilité. Il ne m'appartient pas de juger de l'opportunité de maintenir ce vote. Je note que malgré le soin apporté à votre information, la participation a été nettement plus faible que d'habitude, l'absence d'alternative se conjuguant au COVID 19 pour donner ce résultat atypique.

L'installation du nouveau conseil municipal a finalement été reportée à une date ultérieure. Les équipes en place avant le 15 mars restent en exercice au minimum jusqu'au 15 mai prochain. FV

Résultats du 1er tour du 15 mars 2020

Inscrits	773		
Seuil requis pour valider l'élection : 25% des inscrits	194		
Votants	362		
Taux participation	47%		
Blancs	7		
Nuls	3		
Exprimés	352	100,00%	
Majorité absolue	177	Voix	%

	Voix	%	
VERGNES François	267	75,85%	élu
MOSNA Ingrid	285	80,97%	élue
BASSAT Michel	312	88,64%	élu
BERTRAND Sabine	311	88,35%	élue
LEBERT Joffrey	325	92,33%	élu
LEHUGEUR Virginie	323	91,76%	élue
MENARD Marjorie	316	89,77%	élue
MURIENTE Jean-Paul	319	90,63%	élu
PAGES Francis	327	92,90%	élu
PONS Annie	309	87,78%	élue
PUJOL Benjamin	325	92,33%	élu
RIGAL Ludivine	312	88,64%	élue
SIE Eric	318	90,34%	élu
VIEU Max	311	88,35%	élu
VIGUIER Frédéric	312	88,64%	élu

Téléphone : 05 63 53 72 60 Urgences : 06 78 65 97 65
Courriel : labastide-de-levis@wanadoo.fr Site : www.labastide-de-levis.fr